ARRESTEMENT
(export du DFSM au 05/11/2026 à 19:58)

[1] ARRESTEMENT Médecine - Médecine

nom masc.
Etymologie FEW XXV 313a : arrestare

Définition Fait d'arrêter un écoulement de fluide provenant du corps, en particulier un écoulement de sang.

Notes

- Note encyclopédique

 Texte encyclopédique

Citations

- De la .1. : arrestement de sanc aide aus plaies de la vaine organice et du piset aus plaies qui penetrent en parfont, (et a celes) qui sont semblables, et a cels dont l'en se doute que sanc nen courge o grant radeur et es queles le dart ou semblable est encore fichié, le quel ne penetre pas as chaneux venans de hors manifestement, si com est la voie de l'orine et leur semblable.
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 1112, p. 258.*